

18/10/2022

**OFFRE D'EMPLOI**

**TRAVAILLEUR SOCIAL**

**CDD DE SURCROIT DE TRAVAIL**

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, l'Union Départementale des Associations Familiales des Bouches du Rhône regroupe 110 associations adhérentes (17 000 familles). A côté de notre mission institutionnelle de représentation des familles auprès des pouvoirs publics, nous gérons différents services répartis sur trois pôles d'activités et employons 112 salariés sur plusieurs sites dans le département des BDR.

Rattaché à la Responsable du Pôle Enfance Famille, vous êtes amenés à intervenir sur les différentes missions suivantes :

- Dans notre champ d'intervention de la protection de l'enfance : gérer les prestations familiales et effectuer de l'éducation budgétaire auprès des parents (mesures AGBF), soutenir la fonction parentale et veiller aux intérêts de l'enfant, réaliser des actions spécifiques liées au logement (aider à l'accès et au maintien au logement), exercer les activités juridiques liées aux mandats confiés par le juge des enfants (rendre compte aux juges des enfants, assurer les signalements, participer aux audiences, veiller à tenir les échéances de la mesure...).
- Gérer des mesures ASELL
- Gérer des mesures d'Aides Educatives et Budgétaires (AEB)
- Animer, tenir et développer des Points Conseils Budgets
- S'inscrire et développer le partenariat et le réseau en lien avec l'exercice des mesures et dans le souci de leur promotion.

Titulaire d'un diplôme de travailleur social, type : Conseiller (ère) en Economie Sociale et Familiale **CESF**, Assistant(e) des services Sociaux **ASS** Educateur(trice) Spécialisé **ES**, et/ou **CNC DPF**, vous êtes rigoureux(se), organisé(e) et autonome. Doté(e) d'un bon relationnel et de réelles capacités d'adaptation, vous appréciez le contact humain et le travail en équipe.

Lieu : **MARSEILLE** - Déplacements sur le département : Permis de conduire indispensable, véhicule de service à disposition.

Salaire de base, coefficient 434 grille éducateur spécialisé : 1810.57 € brut mensuel pour un temps plein, s'ajoute à cette rémunération conventionnelle, une indemnité « métiers socio-éducatifs » fixée à ce jour à 238 euros brut par mois pour un temps plein, soit un salaire brut global de 2048.57 € mensuel.

Type de contrat : CDD de surcroit de travail à **temps plein** de 6 mois minimum.

**Poste à pourvoir immédiatement**

Les candidatures sont à envoyer par mail à [s.bazin@udaf13.fr](mailto:s.bazin@udaf13.fr) sous la référence pôle enfance famille.